

BIBLIOTHÈQUES NATIONALES

PROBLÉMATIQUE DANS LES PAYS AUX BIBLIOTHÈQUES ENCORE PEU DÉVELOPPÉES

S'agissant des bibliothèques, il est généralement plus judicieux de parler de « pays où les systèmes d'information sont moins développés » plutôt que de « pays en développement », car les deux situations ne sont pas nécessairement corrélées. Les pays « en développement » disposant d'excellents systèmes de bibliothèques sont certes l'exception, mais un nombre non négligeable de pays considérés comme développés ont des systèmes de bibliothèques assez décevants. Enfin, si les lecteurs n'ont pas besoin qu'on leur explique ce que recouvre l'appellation « bibliothèque nationale », il n'est en revanche pas sûr du tout qu'ils reconnaîtraient pour telles, au vu de leur état réel, les institutions ainsi dénommées s'ils y pénétraient en visitant les diverses capitales de la planète.

Cette pratique de la redéfinition, très répandue aujourd'hui, a incontestablement cours en Jamaïque. La « nouvelle » Bibliothèque nationale de Jamaïque a beau être issue de l'ancienne Bibliothèque de référence des Indes occidentales, on la trouve encore parfois mentionnée comme l'une des plus jeunes bibliothèques nationales du monde. La question de la définition n'en finit décidément pas de se poser!

Certains pays de constitution récente se targuent de posséder une bibliothèque nationale « plus jeune » que celle de la Jamaïque, quand d'autres prétendent avec autant de force que la leur est « beaucoup plus vieille », avis contradictoires qui sont fonction des positions politiques. Depuis quand, par exemple, la Bibliothèque nationale de Slovaquie est-elle devenue réellement « nationale »?

GRAHAM P. CORNISH

**Directeur du Programme
IFLA UAP**

**Président de l'Association
des bibliothécaires
du Royaume-Uni**

Définition

Bien que le débat reste ouvert sur ce qui permet de qualifier les bibliothèques de « nationales », plusieurs d'entre elles s'occupent activement de redéfinir leur rôle pour mériter cette appellation.

La constitution des collections

Les bibliothèques nationales devraient s'efforcer de constituer des collections aussi complètes que possible sur la littérature produite dans et sur leur pays, mais cette tâche est

l'une des plus difficiles qui incombe aux bibliothécaires des pays en développement.

Ainsi, à Malte, le système du dépôt légal n'est pas assorti de crédits suffisants pour que la Bibliothèque nationale ait les moyens d'acquérir et de conserver tous les documents nécessaires, d'autant que son action est entravée par l'absence de loi sur le dépôt des documents non imprimés. Au Nigeria, en revanche, la campagne lancée pour améliorer le dépôt légal s'est traduite par un accroissement des collections de près de 16 %. D'autres bibliothèques nationales rencontrent des difficultés parce que le renouvellement de leurs collections repose surtout sur les dons, qui ne correspondent pas forcément aux fonds qu'elles voudraient acquérir. Ce fut le cas au Cambodge.

L'insuffisance des budgets d'acquisitions pose aussi bien problème dans les pays « en développement » que dans ceux de l'ex-bloc socialiste. Bien que ce handicap soit souvent reconnu ouvertement, comme en République tchèque, il est encore trop fréquent qu'il ne s'avoue que de manière indirecte. Démonstration en a été apportée dans une série d'articles publiés par la *COMLA Newsletter*, et plus particulièrement par l'article consacré à l'Océanie et aux Bibliothèques nationales du Commonwealth en Papouasie-Nouvelle-Guinée^{*}. L'auteur y décrit la base juridique de ces établissements et évoque la minceur de leur budget au moyen d'une formule éloquent : « *Le personnel technique... passe commande (si les fonds le permettent) et traite les ouvrages...* »! Au Laos, après l'avènement de la République populaire démocratique, l'édition fut pour l'essentiel concentrée entre les mains du gouvernement, mais il n'y avait pas (et il n'y a toujours pas) de dépôt légal à proprement parler, ce qui explique que la Bibliothèque nationale doive tant aux dons d'ouvrages reçus de l'ex-URSS, du Viêt-Nam, de la Thaïlande, de la France et de l'Australie.

* « National libraries of the Commonwealth : National Library of Papua New Guinea », *COMLA Newsletter*, 1996, 90, p. 7-11.

Des pays aussi engagés sur la voie du « développement » que les Émirats arabes unis ne disposent pas toujours de systèmes de dépôt légal, ce qui complique d'autant l'établissement de bases de données bibliographiques, puisqu'il n'y existe pas de recensement précis de la production éditoriale nationale. Plusieurs pays en développement établissent des bibliographies nationales, mais il est assez rare qu'elles soient exhaustives dans la mesure où, au lieu de s'appuyer sur l'obligation du dépôt légal pour les éditeurs, elles recensent les dons reçus de personnes privées ou d'institutions universitaires, ainsi que les achats occasionnels autorisés dans les limites budgétaires. Lorsqu'elles existent, elles sont d'ailleurs réalisées très lentement, au point parfois de ne paraître que plusieurs années après la production concernée. L'introduction des catalogues informatisés ne permettra pas forcément de résoudre ce problème, qui ne tient pas au catalogage des documents, mais avant tout à leur acquisition et à la tenue régulière des fichiers.

Des fonctions multiples

La mission des bibliothèques nationales, ainsi qu'il y a été indirectement fait allusion ci-dessus à propos des bibliothèques de Papouasie-Nouvelle-Guinée, n'est pas nécessairement identique d'un bout à l'autre du globe. Un des objectifs prioritaires de celle du Lesotho, par exemple, est d'équiper les bibliothécaires-enseignants des lycées et collèges pour qu'ils puissent proposer un service efficace, et organiser des séminaires et des stages de formation, afin de permettre aux bibliothécaires travaillant dans d'autres types de bibliothèques d'améliorer leurs propres services.

Il est courant que le rôle de la bibliothèque nationale soit ainsi associé à d'autres missions de portée nationale ou régionale, surtout dans le monde anglophone, où cette institution peut également tenir lieu de bibliothèque publique pour la capitale, voire pour le pays tout entier. Il en va ainsi dans la République dominicaine, aux Seychelles, en Tanzanie et dans les îles

Salomon. C'est moins souvent le cas dans les pays francophones, comme dans la plupart des États d'Afrique de l'Ouest.

Le besoin d'inscrire les bibliothèques nationales dans un cadre juridique n'a rien de nouveau. Les recommandations préliminaires rédigées par la Conférence des directeurs des bibliothèques nationales (CDNL, Conference of Directors of National Libraries) pour servir à l'établissement de cette législation se heurtent cependant aux réticences des gouvernements, trop souvent enclins à considérer qu'elle peut passer après d'autres exigences. Au demeurant, sa mise en place ne garantit pas que le système de dépôt légal sera respecté, ni que les bibliothèques nationales se verront allouer des ressources suffisantes pour assumer leurs nouvelles obligations statutaires.

Les bâtiments

S'il est généralement admis que les pays riches sont les seuls à pouvoir installer leurs bibliothèques nationales dans des bâtiments neufs, celui construit à Buenos Aires pour accueillir la Bibliothèque nationale d'Argentine va contre cette idée reçue. Avec ses huit étages et ses 45 000 mètres carrés, cette bibliothèque abrite 700 000 monographies et 600 000 volumes de périodiques. Les plans pour la mise en réseau de l'ensemble des bibliothèques publiques argentines avec la Bibliothèque nationale sont par ailleurs bien avancés.

C'est également en Amérique latine, et plus précisément en Colombie, qu'un autre grand programme d'extension des locaux a vu le jour, avec l'ambition d'agrandir la Bibliothèque nationale en sous-sol afin de prévenir les problèmes de dégradation (n'est-ce pas aussi le cas à Tolbiac?). En revanche, la Bibliothèque nationale du Nigeria, à Abuja, attend de nouveaux locaux depuis les années quatre-vingt, et bien que la responsabilité de leur construction incombe désormais aux autorités de la capitale fédérale, rien n'indique que le chantier soit prêt d'être achevé.

Dans la plupart des cas, l'édification de nouvelles structures est moins d'actualité que la rénovation et l'entretien de celles qui existent déjà. Ainsi, au Nicaragua, le plus gros des travaux de réparation a été effectué avec l'aide financière de l'Agence suédoise d'aide internationale (SIDA). Tous les pays, cependant, n'ont pas cette chance.

Le patrimoine national

Si la plupart des bibliothèques travaillent pour l'avenir en recueillant ce qui se publie aujourd'hui, par vocation elles s'intéressent aussi au passé, quoique non exclusivement. N'est-ce pas à elles, en effet, qu'il incombe de constituer le fonds de conservation national de la « culture enregistrée » (expression qu'il faudrait substituer à celle de « culture de l'écrit », aujourd'hui par trop limitée). Les fondateurs de la Bibliothèque nationale du Mexique l'avaient bien compris, eux qui en 1833 décrétèrent que cette institution devait répertorier toutes les nouvelles acquisitions, et indexer la collection, qui devrait être consultable dans toutes les salles ouvertes au public.

Rien malheureusement ne permet de garantir qu'une bibliothèque nationale saura refléter, fût-ce de façon approximative, la longue tradition culturelle et historique dont peut éventuellement se prévaloir son pays. C'est en 1967 que fut fondée la Bibliothèque nationale du Bhoutan. Les textes monastiques en tibétain ont longtemps représenté l'essentiel de la production écrite de ce pays qui a derrière lui une très longue histoire. Sa langue nationale est maintenant transcrite sous une forme standardisée qui en facilite la publication, et la Bibliothèque nationale est ainsi en mesure de rassembler des collections d'une portée nationale. Elle réunit aujourd'hui quelque 10 000 titres, mais souffre de l'isolement géographique du Bhoutan et a besoin de nouer des liens internationaux.

Cette situation est un peu l'inverse de celle que l'on observe dans un pays comme le Cambodge, dont la Biblio-

thèque nationale, créée en 1924, possède des fonds considérables sur l'histoire d'un peuple qui existait certainement en tant que tel dès le IX^e siècle. La Bibliothèque nationale a toutefois subi tant de déboires depuis lors qu'elle a beaucoup de mal à remplir ses fonctions essentielles. Après l'« évacuation » de la quasi-totalité de son personnel par les Khmers rouges, en 1975, son célèbre jardin fut transformé en enclos à cochons et ses bâtiments reconvertis en entrepôts de nourriture et en logements pour les porchers.

**SI LA PLUPART
DES BIBLIOTHÈQUES
TRAVAILLENT
POUR L'AVENIR
EN RECUEILLANT
CE QUI SE PUBLIE
AUJOURD'HUI,
PAR VOCATION
ELLES
S'INTÉRESSENT
AUSSI AU PASSÉ**

Sur les rayonnages, les ustensiles de cuisine prirent la place des volumes, dont certains furent utilisés pour allumer le feu ou rouler des cigarettes.

Dans le Laos voisin, les choses se sont passées tout autrement. La Bibliothèque nationale y est moins ancienne (elle a été fondée en 1956), mais elle a toujours bénéficié de l'appui du gouvernement. Là aussi, toutefois, il est difficile d'établir une bibliographie nationale sans collection exhaustive sur laquelle s'appuyer. Depuis le passage du pays à l'économie de marché la situation s'est aggravée, et à ce jour environ 30 % des collections seulement ont été catalogués. Si la Bibliothèque nationale fait également office de

bibliothèque publique pour la capitale, Vientiane, l'absence de tout crédit pour la constitution des collections explique qu'elle rassemble à l'heure actuelle trop d'ouvrages qui ne sont jamais demandés, parce que publiés dans des langues ignorées de la grande majorité des lecteurs.

La Birmanie, pays limitrophe du Laos, s'en est plutôt mieux tirée. Comme le Cambodge et le Laos, la Birmanie peut se réclamer d'une longue et prestigieuse tradition culturelle, aussi est-il assez ironique que sa Bibliothèque nationale soit en fin de compte issue de la bibliothèque publique installée par l'administrateur de l'Empire britannique. Sir Edward Bernard dota en effet la bibliothèque publique de Rangoon d'un important fonds d'ouvrages à partir duquel s'est développée l'actuelle Bibliothèque nationale, riche en manuscrits anciens – dont certains copiés sur des feuilles de palmiers –, ainsi qu'en publications plus récentes reçues par l'intermédiaire du dépôt légal ou par donation.

Quant à la Thaïlande, contrairement à la Birmanie et aux pays qui composaient l'Indochine, elle n'a jamais appartenu à un empire colonial. C'est à plusieurs égards un atout, puisque la Bibliothèque nationale conserve les traces de son histoire depuis le XVI^e siècle, à l'époque où les monastères et les lieux de culte entretenaient une bibliothèque. Elle a ouvert ses portes en 1905 et possède des collections impressionnantes, allant des tablettes de pierre, des feuilles de palmiers et des manuscrits précieux, aux livres et aux derniers programmes informatiques.

La valorisation

Bien que la plupart des conservateurs de bibliothèque n'aient guère l'idée de rentabiliser leurs collections, force est de reconnaître que les bibliothèques nationales contiennent souvent des documents de valeur susceptibles d'intéresser tant le grand public que les chercheurs et les spécialistes. En Afrique du Sud comme au Nigeria, on s'efforce aujourd'hui

d'exploiter les collections dans ce sens, et le directeur de la Bibliothèque nationale de Malaisie s'est, à plusieurs reprises, prononcé en faveur d'une orientation similaire dans les pays du Sud-Est asiatique.

L'informatisation

Presque toutes les bibliothèques nationales sont désormais équipées de matériel informatique, y compris celles des pays les moins développés et même si, très récemment encore, elles ne possédaient en tout et pour tout qu'un ordinateur. C'est dans ce domaine de l'informatisation que le terme générique de pays « en développement » s'avère particulièrement inapproprié.

Ainsi, les progrès constatés en Amérique latine (notamment au Venezuela, dont la Bibliothèque nationale est dotée d'un remarquable programme d'informatisation comprenant une base de données intégrée pour les programmes de conservation, et au Brésil, où, grâce à un programme d'informatisation et à une haute technologie, on a pu préserver et enregistrer une collection exceptionnelle de photographies) sont sans commune mesure avec la situation qui prévaut en Asie du Sud-Est, où les bibliothèques nationales du Cambodge et du Laos se débattent toujours pour obtenir du matériel informatique de base.

La mise en place des réseaux informatiques se généralise dans certaines bibliothèques nationales. Celle de Malte, par exemple, envisage l'installation de matériel et de logiciels permettant d'établir pour l'île tout entière le catalogue collectif des documents conservés aussi bien dans les bibliothèques publiques et universitaires que dans celles des établissements scolaires ou hospitaliers et, bien sûr, à la Bibliothèque nationale.

Les services

Malgré leurs ressources souvent très limitées, les pays en développement ont souvent adopté (ou se sont vu imposer) le modèle qui, administra-

tivement et géographiquement, sépare la bibliothèque nationale des archives nationales. La place de plus en plus importante de l'électronique dans le monde contemporain rend la distinction entre ces deux institutions assez peu pertinente pour les utilisateurs, et il est intéressant d'observer à l'heure actuelle une tendance à leur regroupement – au Venezuela, entre autres, où, au moins en ce qui concerne les documents audiovisuels, les responsabilités sont désormais partagées entre la Bibliothèque nationale, la Bibliothèque nationale du cinéma et une société privée.

Ces nouveaux principes de fonctionnement ont été appliqués dès 1990 par la Jamaïque et, en ce domaine, les pays en développement ont sans doute ouvert la voie, puisque le Royaume-Uni mettra sur pied une Commission des musées, des bibliothèques et des archives en l'an 2000. Aux Seychelles, la Bibliothèque nationale, qui remplit également les fonctions de bibliothèque publique, héberge les Archives nationales, le Musée national et l'Assemblée nationale. Une vraie mine !

La fourniture des documents et le prêt entre bibliothèques

Rares sont les bibliothèques nationales des pays en développement qui pratiquent, ou organisent, le prêt entre bibliothèques et la fourniture documentaire. Il existe quelques exceptions, notamment en Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui a mis au point un code national de prêt entre les bibliothèques, et au Swaziland. De même, sans pour autant disposer d'un système formel, certaines bibliothèques nationales font de leur mieux pour aider d'autres bibliothèques de leur pays ou des bibliothèques étrangères. Cet empressement à coopérer s'observe notamment à Conakry (Guinée) et à Madagascar.

Nombre de bibliothèques nationales en sont cependant restées à une conception de leur rôle axée sur la conservation du patrimoine, et le prêt ou même la photocopie leur semblent incompatibles avec cette fonc-

tion fondamentale. Celles-là doivent impérativement se demander : « *Pour qui conservons-nous, si ce n'est pour nos lecteurs ?* ».

Ici ou là, certes, des problèmes spécifiques peuvent s'opposer au prêt. Ainsi, au Pérou, la lenteur des acheminements et les vols répétés rendent les services postaux trop peu fiables pour l'envoi des documents par courrier, mais la Bibliothèque nationale est partie prenante d'une opération qui permet aux habitants de Lima de fréquenter de plein droit les grandes bibliothèques de la ville. L'usage de plus en plus répandu des moyens technologiques devrait un jour permettre aux lecteurs de pouvoir consulter, au moins sous la forme d'images électroniques, les documents dont ils ont besoin.

Perspectives

Continuer à parler de « pays en développement » et même de « bibliothèques nationales » devient de plus en plus difficile. Beaucoup de pays longtemps classés dans cette catégorie (Singapour, la Malaisie...) ont maintenant une bonne longueur d'avance sur les pays « développés », dans le domaine des bibliothèques, alors qu'un certain nombre d'États de l'ancienne Union soviétique connaissent dans tous les domaines des privations plus sévères que bien des pays dits « en développement ». De même, certaines bibliothèques nationales ont tant souffert des dommages infligés par la guerre ou la révolution qu'on peut à leur propos parler à bon droit de bibliothèques nationales dits « en développement ». Pour s'en convaincre, il suffit de penser à la Bosnie-Herzégovine et à la Bibliothèque nationale et universitaire du Kosovo, à Pristina.

Les perspectives des bibliothèques nationales sont tout aussi prometteuses, déprimantes, exaltantes ou stimulantes que celles de la vie économique et politique de leurs pays respectifs.

Septembre 1999